



Mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'Eau (2000/60/CE)

Projet de plans de gestion des Districts hydrographiques
en Wallonie

Document d'accompagnement n°2 :

Fiche explicative de la mesure

0860

Direction Générale opérationnelle
"Agriculture, Ressources naturelles & Environnement"



Thème(s) : Agriculture

Sous-thème(s) : Mesures Agri-Environnementales (MAE)

Faibles charges en bétail

1. Libellé de la mesure

Mise en œuvre des mesures agri-environnementales (MAE) : maintien de faibles charges en bétail (Mesure 7).

2. Explicatif du libellé

Elevage d'herbivores avec des charges en bétail inférieures à 1,4 UGB (1 unité gros bétail = une vache adulte ou un cheval) par hectare de prairie.

3. But(s) de la mesure et arguments qualitatifs supportant la mesure

Mesure visant de nombreux objectifs : développement de la nature, protection des eaux de surface et souterraines, réduction des gaz à effets de serre, paysage, social,...

Point de vue Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) : réduction des intrants (azote, phosphore, ...).